

Paris, le 12 février 2020

## **Violences contre les maires : le temps de l'action est venu**

Au nombre des mesures attendues par les maires pour améliorer leur protection contre les agressions, physiques mais aussi verbales, l'APVF, présidée par Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime, avait proposé cet été qu'une circulaire spécifique soit adressée par la Chancellerie aux Parquets, afin que les plaintes déposées par les élus fassent l'objet de l'attention qu'elles méritent et que les moyens nécessaires à l'identification des coupables soient mobilisés.

L'APVF s'est félicitée de la signature d'une telle circulaire, le 6 novembre dernier, par la Garde des Sceaux.

L'attente des élus est forte : ce texte doit contribuer, sur le terrain, à appuyer les démarches des élus locaux victimes de violences qui ne peuvent pas rester impunies, sauf à mettre en danger non seulement l'intégrité physique ou l'honneur de femmes ou d'hommes dévoués au bien commun, mais également l'autorité même des pouvoirs publics.

Pour réussir, il faudra, en plus de la volonté politique, la mobilisation des moyens nécessaires. Les coupables de menaces ou d'agressions verbales sur internet se dissimulent parfois derrière l'anonymat que permettent les réseaux sociaux. Les identifier n'est pas simple, mais techniquement possible et socialement indispensable.

L'APVF se montrera donc vigilante afin que l'orientation de politique pénale solennellement rappelée par la Garde des sceaux soit suivie d'effets.

### **Contact Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

**Clément CUNIN**, Relations avec la presse - 01 45 44 63 99 – 07 69 63 96 96

[ccunin@apvf.asso.fr](mailto:ccunin@apvf.asso.fr)

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

